

Maxi
 *Fiches*

DC4 DEASS

**Implication dans les dynamiques partenariales,
institutionnelles et inter-institutionnelles**

Muriel Lebarbier-Foisnet

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2014

5 rue Laromiguière, 75005 Paris

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-071647-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

INTRODUCTION	1
LES RACINES DE L'INTERVENTION SOCIALE	3
1 La question du sens des interventions sociales	4
2 Les étapes de la refonte du DEASS	6
3 L'intervention sociale d'intérêt collectif	8
4 La réforme du DEASS en 2004	15
5 L'histoire et ses effets sur l'épreuve écrite du DC4	16
6 Les attendus du ministère	17
LA MÉTHODOLOGIE	19
7 Zoom sur la méthodologie de l'épreuve du DC4	21
8 Des pistes de réponses selon une trame adaptable	24
SE PRÉPARER PENDANT TROIS ANS	33
9 Savoir se documenter et s'informer	34
10 Faire des fiches de traitement de l'information	40
11 S'impliquer et développer des actions	43
12 Utiliser les ressources de mon environnement	67
13 Identifier le public	72
FICHES MÉMO À CONSTRUIRE AU COURS DE VOTRE FORMATION	83
14 Fiche mémo 1 : Repérage et analyse des partenariats	85
15 Fiche mémo 2 : Repérage et analyse des différentes institutions	87
16 Fiche mémo 3 : Réalisation d'un sujet	89
17 Fiche mémo 4 : Outil de mutualisation des connaissances	92
18 Fiche mémo 5 : Repérage des territoires durant les stages	94
QUELQUES LOIS MOBILISÉES DANS LES RÉPONSES	99
19 La loi 2002.2	100
20 Le plan de cohésion sociale	106

21	Références d'ouvrages traitant des nouvelles lois	113
	ÉPREUVES DE PRÉPARATION ET LEURS CORRIGÉS	115
22	La loi sur la prévention de la délinquance	116
23	La gestion urbaine de proximité et la politique des villes	127
24	La loi pour l'égalité des droits et des chances...	138
25	Le revenu de solidarité active	149
26	La loi réformant la protection de l'enfance	160
27	Les demandeurs d'asile et les dispositifs d'accueil en CADA	171
28	Loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes	187
29	La loi réformant le surendettement des particuliers	198
	CONCLUSION	207
	LES THÉMATIQUES DES DERNIERS SUJETS DU DEASS	209
	BIBLIOGRAPHIE	211

Introduction

MISE EN PLACE en 2004 dans le cadre du nouveau diplôme d'État d'assistant de service social, l'épreuve écrite certificative du domaine de Compétence 4 « **connaissances des politiques sociales, l'implication dans les dynamiques partenariales institutionnelles et inter – institutionnelles** », n'arrive pas par hasard.

Elle est le résultat de toute une histoire particulière qui s'articule autour de points forts et de volontés affichés de transformer les pratiques professionnelles, mais surtout, d'armer davantage encore, les futurs professionnels dans un contexte social et sociétal mouvant.

Vécue comme difficile, cette épreuve est pourtant la quintessence de multiples apports travaillés tout au long de votre formation professionnelle.

Elle met, en effet, en jeu de nombreuses compétences : savoir, savoir-faire et savoir être.

Cet ouvrage s'adresse directement à vous, étudiants en service social, mais aussi aux étudiants qui, au cours de leur formation et de leur future pratique professionnelle, auront en travailler en partenariat et en réseau.

Il m'a semblé important, de rédiger un manuel pratique hybridant les apports.

La forme est donc variable, entre apports théoriques, fiches techniques et conseils méthodologiques.

L'approche se veut parfois sérieuse, parfois délibérément incisive, en tout cas convaincue. Convaincue que vous allez devoir demain, comme futurs professionnels de l'intervention sociale, prendre des risques, tenter, imaginer, créer, innover, négocier, prendre toutes les marges de manœuvre qui vous seront offertes (ou pas) pour accompagner (littéralement : faire un bout de chemin avec) des personnes, des groupes à qui la société actuelle n'offre pas beaucoup de possibilités de valorisation. Des personnes qui

se sentent humiliées, inutiles, qui se sentent exclues, pointées, stigmatisées et qui pourtant ont des ressources personnelles et collectives incroyables, si tant est que l'intervenant social ait envie de les chercher, de les découvrir et de les valoriser.

Tout d'abord, parce que l'on sait où l'on va, si l'on sait d'où on vient, une première partie historique s'est vite imposée. Elle détaille la question du sens des interventions sociales et resitue les étapes de la refonte du Diplôme d'État d'assistant de service social.

Sur un ton militant, c'est vrai, j'ai voulu, ensuite, resituer les enjeux de l'intervention sociale d'intérêt collectif. Les attendus du ministère sont clairs et affichent une volonté de maîtrise d'une certaine méthodologie qui sera détaillée grâce à quelques conseils et à quelques pistes de réponses selon une trame adaptable à chaque sujet.

Pendant trois ans, vous aurez tout le loisir de vous constituer une véritable banque de données personnalisées et mutualisables en vous documentant et en vous informant.

Vous pourrez, grâce à ce manuel, rédiger des fiches thématiques de traitement de l'information en constituant régulièrement des fiches techniques.

Une autre partie concerne plus spécifiquement des notions que vous allez devoir mobiliser professionnellement pour vous impliquer et développer des actions qu'elles soient individuelles ou/et collectives.

La quatrième partie vous met à contribution tout au long de votre formation : à vous de constituer des fiches mémo tant au niveau des partenariats, des institutions que des politiques sociales.

Enfin des apports législatifs vous sont transmis au travers d'exercices d'application que j'ai conçus dans une volonté d'appropriation pragmatique.

Remerciements

À Pascal, Nathan, Robin et Angèle. Années après années, ils sont toujours là ! Merci de leur soutien. Merci également à Frédérique Roullier, pour son aide sur la bibliographie juridique et à Franz Lamotte, directeur adjoint du secteur Insertion qui m'a soutenue et accompagnée dans ma reconversion professionnelle au sein de l'Association des Amis de Jean Bosco.

Les racines de l'intervention sociale

Les interventions sociales individuelles et collectives ré-interrogent le travailleur social mais aussi les élus et tous les autres partenaires sur la place des habitants, des personnes accompagnées. C'est la raison pour laquelle, probablement, le Domaine de Compétence 4 a pris la forme d'une certification en trois questions, mêlant des connaissances législatives, des politiques sociales et les interventions professionnelles. Par ailleurs, le collectif comme dans toutes les réformes de niveau III resurgit fortement dans les attendus. En effet, les travailleurs sociaux cultivent encore des craintes à s'engager dans des interventions collectives, dans le territoire, dans des implications partenariales parfois improbables et en tous cas innovantes. Craintes de ne pas savoir-faire, craintes d'affronter un groupe, craintes de ne pas savoir « où tout cela va les mener ». Craintes de s'engager sur des modes de prises en charge qui modifient leur rapport au pouvoir, à la place de chacun, à la proximité, à l'intimité avec les personnes. Peur de dépasser leur cadre d'intervention et leur légitimité, perdant de vue que le travailleur social est avant tout un professionnel de la relation, de l'humanité, du sens... et du partenariat ! Ces freins posent donc, et avant tout, la question du sens des interventions sociales.

1

La question du sens des interventions sociales

En effet, en tant que formatrice, la question du sens des interventions m'« agite » toujours.

Et, c'est aussi ce sens que je cherche à travailler avec les étudiants. C'est ce dont il s'agit finalement dans l'épreuve du DC4 : quel sens, avec les partenaires et les acteurs du territoire, donnerez-vous demain sur le terrain aux interventions auprès des publics les plus fragiles et les plus fragilisés mais aussi auprès des habitants non usagers habituels du travail social ?

Ce guide et mes interventions de formatrice ont pour ambition de :

- vous aider à ne pas voir de prime abord le problème de l'autre mais à recevoir d'abord l'autre comme sujet et acteur,
- vous aider à dépasser le triptyque simpliste : problème → demande → réponse,
- vous aider à déconstruire pour mieux reconstruire, loin des préjugés des représentations et des stéréotypes qui empêchent de penser,
- vous permettre de construire avec l'autre des réponses et de ne pas vous en contenter,
- vous permettre de regarder ailleurs pour saisir le singulier,
- vous interroger sur le comment dépasser les certitudes par rapport à l'autre ; comment n'être jamais sûr de rien mais ouvrir en permanence le doute et les questionnements ?
- vous amener à accepter l'idée que l'on puisse ne pas savoir, ne pas répondre, se tromper. Or, ce n'est pas chose aisée après une carrière dans des cursus scolaires classiques qui finalement ne vous ont laissé que peu la possibilité de vous égarer !
- vous amener à réfléchir sur les espaces de débats publics même les plus éphémères,
- vous aider à investir les espaces publics ; à aider les personnes à exercer, dans ces espaces publics, leur citoyenneté ; à vous faire penser l'éducation, la culture, le territoire comme un moyen de faire sortir l'autre « hors de » ; à faire naître, vivre et mourir ces lieux de l'imagination, de l'esthétique, du politique ; à favoriser votre participation et celle des autres !

- vous conduire, *in fine*, à une liberté de réfléchir, d'agir et de « penser en homme d'action et agir en homme de pensée. » (Henri Bergson).

Je souhaite vous permettre, étudiants, de penser le monde et l'altérité ; de vous autoriser aussi, maintenant ou demain de penser par vous-mêmes, de vous questionner, de douter, de dialoguer, de vous étonner ; bref d'être sujets et acteurs de votre pensée.

Pour cela, vous devez « croiser » les savoirs (sociologie, psychologie, économie, anthropologie, droit et législation, santé), éviter les simplismes, repousser les évidences et, surtout, en d'autres termes : accepter la complexité.

Aussi, la philosophie, le droit, l'expertise, la communication, les questions de partenariat sont des approches indispensables et complémentaires dans l'intervention sociale qu'il s'agisse de l'intervention d'aide à la personne (ISAP) ou de l'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC).

Ces engagements, ces paroles multiples, ces regards croisés recherchés dans les partenariats, dans les réseaux professionnels sont les « incontournables » de l'intervention sociale d'aujourd'hui et de demain.

Ce guide doit vous instruire par ses conseils, ses outils et ses pistes à travailler et vous aider à passer cette épreuve du DC4.

Mais, il semble d'abord indispensable que vous ayez les clefs de compréhension de cette épreuve en passant par le filtre de l'histoire : puisez dans vos racines la compréhension de la profession d'« assistant de service social aujourd'hui¹ » !

1. Un clin d'œil à B. Bouquet et C. Garcette, *Assistante sociale aujourd'hui*, seconde réédition, collection profession de santé, Maloine, juillet 2009.

2

Les étapes de la refonte du DEASS

En 1999, la direction générale de l'action sociale (DGAS) lance auprès de différents partenaires de l'action sociale une « première salve » de réflexions sur la refonte de la formation des assistants de service social. Des groupes d'animation locale se mettent alors en place et consultent les employeurs, les représentants d'organisation de salariés, les associations de professionnels, les centres de formation. Pendant deux années, débats et propositions affluent, alimentant des groupes de travail placés sous la responsabilité d'un comité de pilotage élargi¹.

De ce long travail de maturation émerge un référentiel d'activités et de fonctions déclinées en six domaines d'activités :

- l'accueil, l'évaluation, l'information, l'orientation,
- l'accompagnement social,
- la médiation,
- la veille sociale, l'expertise et la formation,
- la conduite de projets, le travail avec les groupes,
- le travail en réseau.

Parallèlement, sont délimités quatre grands domaines de compétences en un seul et unique référentiel de compétences :

- le domaine de compétences 1 : l'intervention professionnelle en service social regroupe l'intervention sociale d'aide à la personne (ISAP) et l'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC),
- le domaine de compétences 2 : l'expertise ;
- le domaine de compétences 3 : la communication professionnelle dans le travail social ;

1. Représentants des organisations syndicales, des employeurs et des salariés, l'Association des départements de France (ADF), l'Union nationale des CCAS (UNCCAS), la fonction publique hospitalière, des représentants du groupement national des IRTS, l'Association des établissements de formation en travail social (aujourd'hui regroupés sous l'appellation : Union nationale des associations de formation et de recherche en intervention sociale : UNAFORIS), l'Association nationale des assistants de service social (ANAS), des professionnels et des personnes qualifiées.

- le domaine de compétences 4 : les connaissances des politiques sociales, l'implication dans les dynamiques partenariales institutionnelles et inter-institutionnelles.

Sont finalisés, enfin, un référentiel de formation et un référentiel de certification.

En 2004, naît le nouveau DEASS, basé sur une formation en alternance de 3 530 heures dont 1 680 heures de stage sur sites qualifiants. Il apparaît aussi dans la formation une nouvelle unité de formation contributive : la philosophie de l'action et l'éthique. L'unité de formation contributive concernant le droit est largement renforcée tandis que surgit la possibilité d'approfondissement d'une langue vivante étrangère.